



Monsieur Maxence DE RUGY
Président de la CC Vendée Grand Littoral
35 impasse du Luthier – ZI du Pâtis 1
85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE

La Roche-sur-Yon, le 06 septembre 2023

N/réf. : NJ/EG/MAB

**Dossier suivi par
Elsie GUIGNARD**
Chargée de mission
Aménagement - Urbanisme
02 51 36 83 15
06 26 64 30 73
elsie.guignard@pl.chambagri.fr

Objet : Avis sur le projet de modification n°1 du PLU du Bernard

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions des articles L. 153-40, L 132-7 et L132-9 du Code de l'Urbanisme, **vous nous avez transmis pour avis, le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune du Bernard.** Nous vous communiquons donc nos observations ainsi que notre avis.

Le projet de modification porte sur les évolutions suivantes :

- La modification des dispositions réglementaires de la zone UL, en vue de permettre les projets de résidence hôtelière ;
- La modification de l'OAP « Rue du Troussepoils » en vue de permettre la réalisation d'une résidence d'artistes et des commerces.

Ces évolutions n'entraînent aucune incidence supplémentaire pour l'activité agricole, c'est pourquoi nous émettons un **avis favorable au projet de modification n°1 du PLU du Bernard.**

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

**LE PRÉSIDENT,
Eric COUTAND.**